

**Formation Post-graduée de Spécialiste en Hématologie**  
**Laboratoire de recherche en hématologie**  
**Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV)**

**1. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION POST-GRADUÉE (EFP)**

**Dénomination exacte du service**

Laboratoire de recherche (LCHR) du Laboratoire central d'hématologie (LCH). LCHR fait partie du Département de médecine de laboratoire (DPML).

**Adresse**

CHUV, rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne

**Catégorie de l'EFP**

Catégorie D3

**Date de reconnaissance FMH de l'EFP**

1977

**Responsable de l'EFP**

Professeur **Michel Duchosal**, médecin-chef de service, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.

**Remplaçant du responsable de l'EFP**

Professeur associé **Olivier Spertini**, médecin-chef, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.

**Cadres de l'EFP**

- Professeur assistante **Anne Angelillo-Scherrer**, médecin adjoint (temps partiel), Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.
- Professeur **Jean-Daniel Tissot**, (temps partiel), Spécialiste en Hématologie et Médecine interne, FAMH en analytique hématologique, médecin directeur SRTS VD et Unité de Médecine Transfusionnelle, CHUV, directeur médical CHUV.

**Nombre de postes de l'EFP**

Un poste utilisé à plein temps ou par rotation des internes et des chefs de clinique adjoints en formation d'hématologie.

**Profil du médecin en formation**

Expérience préalable de recherche de laboratoire.

**Durée possible reconnue de la FP**

1 an

**Horaire et vacances**

Horaire : selon les normes en vigueur au CHUV, soit 50 heures par semaine.

Vacances : 5 semaines par an.

### **Organisation de l'EFP**

Le médecin en formation est inclus dans un groupe de recherche de LCHR. De manière générale, il travaille sur un projet de recherche bénéficiant d'un subside spécifique. Le projet est décrit en détail dans la demande de subside, et il est actualisé en fonction des circonstances par le responsable du groupe de recherche.

### **Infrastructure de l'EFP**

- Bibliothèque, vidéothèque et banques de données : Bibliothèque de la Faculté de Médecine (BFM).
- Accès Internet et intranet : place de travail.
- Périodiques médicaux: BFM et accès intranet (<http://perunil.unil.ch/periodiques/index.html>).
- Organisation du poste de travail : individuelle.
- Infrastructure du poste de travail : table de travail avec PC.

### **Mode de prise en charge du médecin en formation**

- Le médecin en formation a un mentor, le responsable du groupe de recherche, qui assume la responsabilité de cette tâche.
- La FP théorique et la FP pratique sont déterminées par la spécificité du projet de recherche. Les informations relatives à ces éléments sont accessibles dans les demandes de subsides assurant le financement du poste de formation.

### **Base contractuelle de la FP**

- Contrat d'engagement et cahier des charges.
- Si applicable, programme individuel de FP avec objectifs d'apprentissage / logbook selon les prescriptions de la SSH.

### **Plan de carrière**

Individualisé.

## **2. CATALOGUE DE FORMATION DE L'EFP**

### **Points du catalogue pouvant être obtenus dans l'EFP**

L'EFP LCHR est un centre de formation de catégorie D3 selon le programme de FP « Spécialiste FMH en hématologie ». L'EFP est une sous-unité du LCH, un centre de formation de catégorie D2. Il n'y a pas de recouvrements entre les activités de LCHR et celles de LCH.

### **Points du catalogue pouvant être acquis dans d'autres services sur le site du CHUV**

- Hématologie clinique au Service d'hématologie (catégorie A).
- Médecine transfusionnelle et immunohématologie au Service régional de transfusion sanguine SRTS-VD (catégorie D1).
- Laboratoire de recherche en hématologie au laboratoire de recherche en oncologie pédiatrique (catégorie D3).
- Oncologie médicale au Centre pluridisciplinaire d'oncologie (1 an à option).

### **Buts quantitatifs fixés et calendrier**

Programme individuel de FP avec objectifs d'apprentissage.

### **Possibilités de cours/colloques de FP théoriques**

Au CHUV, participation aux colloques et séminaires figurant dans le programme hebdomadaire adressé par courrier électronique à chaque médecin du service. De manière plus générale, participation aux congrès et cours de FP organisés ou agréés par la SSH.

Les formations théoriques touchant l'éthique, l'économie de santé, la gestion de l'erreur, la prescription et la formation d'investigateur clinique est centralisée par la Direction médicale du CHUV et les assistants doivent la suivre et documenter le fait dans leur log book.

### **3. INSTRUCTION PRATIQUE EN HEMATOLOGIE**

Le médecin en formation est accueilli à son arrivée par un cadre du service. Il reçoit un document écrit définissant le poste, le mode de fonctionnement, les responsabilités, les objectifs d'apprentissage et les procédures d'évaluation.

### **4. INSTRUCTION THEORIQUE EN HEMATOLOGIE**

Les objectifs d'apprentissage théorique sont définis dans le document FP « Spécialiste FMH en hématologie » du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### **5. CONTROLES FP**

Evaluation annuelle du candidat par le mentor et le responsable de la FP ou son remplaçant. Rapports écrits d'évaluation. Cahier nominal de participation à la FP théorique.

Autorité de recours : Conseil de surveillance de la formation en hématologie. Ce conseil est composé d'un médecin-cadre de l'EFP, du médecin directeur du SRTS VD et du chef du DPML.